



Organiser une séparation

Par **Soso788**, le **05/02/2025** à **06:59**

Bonjour

Je voudrais savoir comment déclarer une séparation. A qui et quelles sont les démarches

Je suis mariée sous le régime de la séparation de biens.

Si je quitte la maison dois je payer les frais liés à la maison, factures et assurance

Merci

Par **Isadore**, le **05/02/2025** à **07:34**

Bonjour,

Une séparation n'a pas besoin d'être "déclarée".

Si vous voulez l'officialiser, il y a un truc qui s'appelle le divorce. Vous pouvez aussi recourir à la séparation de corps si vous voulez rester mariée. Les deux procédures nécessitent un avocat.

Tant que vous êtes mariée vous êtes tenue de payer votre part des dépenses familiales, et vous êtes solidaire des dettes ménagères. Si votre mari a des revenus inférieurs aux vôtres il peut aussi vous demander de lui verser des secours. Seul le divorce mettrait fin à cette obligation.